

Activité des Sociétés Suisses en France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **13 (1967)**

Heft 5

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Activité des Sociétés Suisses en France

COLMAR

AM 5. MAERZ 1967.
GENERALVERSAMMLUNG DES
SCHWEIZERVEREINS COLMAR

Präsident Fluri eröffnete die Versammlung kurz nach 15 Uhr, wobei er nebst den anwesenden Mitgliedern auch den Vizekonsul Herrn Kilian vom Schweizerischen Konsulat begrüßte. Er gedachte dann der im Laufe des Jahres verstorbenen Mitglieder des Vereins und insbesondere des früheren Generalkonsuls Kunz und des Schweizerischen Botschafters S.E. Dr. Soldati.

Die langjährige Sekretärin des Vereins, Fräulein Honegger, verlas anschliessend das Protokoll der letzten Generalversammlung und gab einen kurzen Ueberblick der Aktivität des Komitees im Laufe des Jahres. Sie bat die Mitglieder, die Rundschreiben aufmerksam durchzulesen und die Anmelde- oder Teilnehmerzahl sofort auszufüllen, am Rückfragen oder unnötige Portospesen zu ersparen.

Der Kassenbestand, über den Herr Keller referierte, weist dank seinen und seiner Gattin Bemühungen einen schönen Bestand auf, sodass auch die mal wieder zum jährlichen Ausflug ein Zuschuss vom Verein bewilligt werden kann.

Anschliessend wurde der jährliche Ausflug besprochen. Nach gemachten Vorschlägen ist eine Fahrt zum Bieler See, mit dem schönen Twann als Ziel, die allgemeine Zustimmung fand.

Zu Beginn seiner Ansprache entschuldigte Herr Kilian den schweizerischen Konsul, Herrn

Scalabrino in Mülhausen, welcher der Versammlung nicht beiwohnen konnte. Dem von den Anwesenden geäusserten Wunsch entsprechend, sprach er anschliessend über die « Fünfte Schweiz » und führte u.a. wörtlich aus: Mit der Annahme des Artikels 45bis der Verfassung wurde ein neues Kapitel in der Geschichte der Schweiz erschlossen und zwar handelt es sich dabei um die Eingliederung der Auslandschweizer in die nationale Gemeinschaft, wodurch den Schweizern im Ausland neue erfreuliche Perspektiven eröffnet werden. Die Schweiz hat hiermit ihre Grenzen erweitert über alle Gegenden der Welt, wo Landsleute ihren Wohnsitz aufgeschlagen haben. Diese Verfügung, von den Auslandschweizern seit langem erstrebt, gibt ihnen endlich das gesetzliche Statut.

M. H.

EPINAL

Assemblée générale de la Société Suisse des Vosges

Outre les membres du Comité, seule une dizaine de personnes sont présentes. Plusieurs compatriotes se sont fait excuser pour raisons de santé ou de célébration de communions d'enfants dans leur famille.

Dans son allocution, M. Emile Schmid, Président, relate l'activité durant l'année écoulée de la Société qui a 45 ans d'existence, remercie le Consulat de l'envoi de son intéressant bulletin, ainsi que divers donateurs.

Le Caissier fait savoir que le bilan de l'année s'est ouvert avec un solde actif. Un nouveau Vice-Président est élu à l'unanimité en la personne de M. Victor Coinçon, en remplacement de M. Roger-Albert Boillat qui est entré l'automne dernier en Suisse.

Un membre du Consulat de Suisse a lu ensuite un compte rendu détaillé de la séance de travail de l'Assemblée annuelle des Sociétés suisses de l'Est de la France, à Mulhouse.

Apéritif, repas et tombola ont agrémente cette sympathique réunion patriotique.

FESCHES- LE-CHATEL

Réunion générale

La société suisse a tenu son assemblée générale annuelle, samedi 18 mars. Le président, M. Voisard, ouvrit la séance à 21 heures et demanda une minute de silence à la mémoire de M. Soldati, ambassadeur de Suisse à Paris, décédé récemment. Il rappela que M. Soldati avait accepté de présider le congrès des Suisses de Franche-Comté, à Tesches-le-Châtel, en 1965 où il avait laissé le souvenir d'un homme compétent et distingué. Nos compatriotes et les autorités françaises ont été très peinés de ce deuil prématuré.

Nous présentons nos respects à M. Dupont, nouvel ambassadeur, en l'assurant de notre concours total pour son nouveau poste.

M. Voisard regrette que ses efforts pour une retraite de l'A.V.S. anticipée soient toujours au point mort.

Notre société sera représentée aux congrès de Besançon, et peut-être de Lyon, si l'état de santé actuel du président s'améliore, nous souhaitons néanmoins le plus grand succès à ces manifestations indispensables à l'intérêt de nos compatriotes.

Le vote du comité pour l'année 1967 reconduit la même équipe actuelle, le président remerciant l'assemblée pour sa confiance.

LYON

47^e ASSEMBLEE GENERALE
DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE SUISSE
EN FRANCE
SECTION DE LYON
ET DU CENTRE

Une assistance nombreuse et particulièrement relevée, assistait le 6 avril, à la 47^e Assemblée générale de la Section de Lyon et du Centre sous la présidence de M. Xavier de Boccard et en présence de M. Manz, Consul général de Suisse à Lyon, Président d'honneur, et de M. Gilliéron, Président de la Chambre de Commerce Suisse à Paris.

M. de Boccard, en présentant le rapport annuel, commenta les chiffres des échanges franco-suisse, toujours très importants, mais dont la progression est freinée, particulièrement en ce qui concerne les ventes de la Suisse à la France, par la discrimination douanière due au Marché commun. Il en résulte un déséquilibre important, la France exportant vers la Suisse près du double de ce qu'elle lui achète.

M. de Boccard rappela ensuite les multiples activités de la section qu'il préside, notamment dans le domaine commercial.

Puis, M. Gilliéron donna quelques précisions intéressantes au sujet du commerce franco-suisse :

— Un Suisse consomme annuellement 40 fois plus de produits français qu'un Américain.

— La Suisse achète à la France plus que tous les pays de l'Europe de l'Est réunis.

Néanmoins, il faut constater que, depuis quelques années, la progression des échanges franco-belges par exemple est deux fois plus rapide que celle des échanges franco-suisse. Cette situation est préoccupante pour la Suisse et il faudra revoir rapidement la question de son association à la C.E.E. devant laquelle sa candidature est toujours en instance.

Plusieurs autres problèmes préoccupent également la Chambre de Commerce Suisse en France, ce sont :

● La convention franco-suisse concernant la double imposition, récemment signée, qui ne semble être satisfaisante pour aucun des deux pays ;

● La liaison aérienne Lyon-Genève qui devrait s'imposer sans tarder, alors que Lyon a maintenant neuf liaisons quotidiennes avec Paris et des lignes directes avec Francfort, Milan et Londres ;

● De même, les liaisons routières franco-suisse sont très insuffisantes et les autoroutes nécessaires ne sont pas prévues avant plusieurs années par le plan français.

Enfin, M. Robert-Tissot, Directeur général de la Chambre de Commerce Suisse en France, Paris, rappela brièvement les

principaux services que cette Compagnie est, entre autres, à même de rendre : recouvrement de créances tant en Suisse qu'en France, organisation de campagnes publicitaires, action de promotion de ventes.

Après un dîner servi à la Maison Suisse, auquel participaient une centaine d'invités, M. Jean Labasse, Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, fit un brillant exposé sur l'avenir des grandes métropoles régionales françaises.

Journée des Suisses en Normandie

Le dimanche 23 avril a eu lieu à Bagnoles-de-l'Orne la traditionnelle « Journée des Suisses de Normandie ». En dépit d'un temps couvert et plutôt frais, environ 170 compatriotes se sont retrouvés à l'Hôtel de la Biche où le Consulat de Suisse au Havre, avec l'aide efficace du Président Keller du Groupement suisse de l'Orne, avait organisé la réunion. M. Edmond Müller, Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, avait bien voulu honorer cette manifestation de sa présence et le brillant discours qu'il a prononcé à la fin du banquet a été très chaleureusement applaudi. Auparavant M. le Consul Jung avait présenté l'invité d'honneur et avait souligné l'importance de cette manifestation qui devait permettre de dégager les lignes directrices à donner aux délégués participant au Congrès de l'Union des Suisses de France à Lyon.

Les diverses sociétés suisses en Normandie étaient toutes représentées dont celles de Rouen et du Havre par des contingents d'environ 40 personnes chacune. Une ambiance de joyeuse gaieté n'a cessé de régner tout au long de cette journée.

TOURS

La Suisse, invitée d'honneur de la foire de Tours

La ville de Tours est en pleine expansion et son taux d'accroissement économique et démographique est l'un des plus élevés

de France. Elle est le centre d'attraction commerciale d'une zone étendue représentant un marché de plus de cinq millions d'habitants.

Dans le cadre de sa foire annuelle, ouverte du 6 au 15 mai 1967, Tours a invité la Suisse à présenter quelques aspects de son économie, de sa culture, de son folklore et les possibilités qu'elle offre au tourisme.

Sous la voûte d'une structure gonflable, sur une surface de 3 000 mètres carrés, dans un décor de montagnes, de chalets, d'horloge florale et d'affiches touristiques, les fifres et tambours de Bâle, le groupe des yodleurs « Pilate » de Lucerne, le groupe folklorique de Lucerne et la « Vieille chanson » de Saignelégier, membres de l'Union folklorique suisse, ont présenté un programme de musique, de chants et de danses aussi varié que sonore et haut en couleurs.

La rétrospective des affiches de l'Office national suisse du tourisme a fait l'objet d'un concours doté de prix tels que des vacances en Suisse, des montres, des livres. Un stand de renseignements a été ouvert pendant toute la durée de la Foire.

Les écoles primaires de Tours et de la Tour de Peilz ont donné la mesure de leur talent lors d'un concours de dessins.

Deux fileuses, un sculpteur sur bois et une décoratrice d'objets-souvenir représentaient l'artisanat.

Par ailleurs, une série de portraits d'hommes célèbres, envoyée par la Fondation Pro Helvetia a rappelé le nom de maints grands savants, écrivains et artistes suisses.

Des films touristiques, culturels, industriels, furent présentés. Un restaurant suisse a offert chaque jour des spécialités du pays.

Une autre partie du « Hall » a été réservée à la présentation d'appareils de précision, caméras, boîtes à musique, machines à écrire, cuisinières, machines à coudre, à laver, à tricoter, aux produits textiles, aux objets-souvenir, aux biscuits et chocolats.

L'édition suisse a également figuré en bonne place.

C'est toutefois l'horlogerie qui a constitué la plus importante participation. Une vingtaine de

marques étaient groupées dans un pavillon dont l'attrait a été renforcé par la présentation de maquettes et pièces d'horlogerie exceptionnelles.

Compte rendu de l'Assemblée des Sociétés suisses de l'Est de la France à Mulhouse

le dimanche 9 avril 1967

Soixante-cinq personnes ont assisté à cette assemblée qui s'est tenue au restaurant des Grands Magasins du Globe mis gracieusement à disposition par son aimable directeur, M. Paul Nossack, Président de la Société Suisse de Bienfaisance de Mulhouse. Cette réunion, organisée par M. Max d'Orelli, Président du Cercle Suisse de Mulhouse et les membres de son Comité, ainsi que par M. Nossack, s'est déroulée dans une ambiance amicale et patriotique.

Lors de la séance de travail du matin, les questions suivantes ont été, entre autres, discutées : nouvelle organisation de la Commission des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, qui avait eu une séance à Berne la veille — adhésion de nouveaux clubs suisses à l'Organisation des Suisses de l'étranger — Congrès des Suisses de l'étranger qui se tiendra à Lugano en août prochain — Cinquième Suisse — Société de Cautionnement des Suisses de France (Association des Agriculteurs, Commerçants, Industriels, Artisans suisses de France) — l'information générale aux Suisses de l'étranger, notamment au moyen du bulletin consulaire. Mme Arnold, du Secrétariat des Suisses de l'étranger, à Berne, a parlé du travail et de l'organisation actuels du Secrétariat. M. Gagnebin a confirmé les désirs de M. d'Orelli, de développer, par tous les moyens possibles, le civisme chez nos compatriotes de l'étranger. Il a fait allusion à une Exposition de la Cinquième Suisse, a émis le vœu qu'un livre soit édité sur les Suisses de l'étranger qui ont contribué au renom de notre pays et qu'un film soit tourné sur le passé, le présent et l'avenir de la Cinquième Suisse. Ce film pourrait, nous faire mieux connaître en Suisse, et en dehors de nos frontières

renforcer ce civisme suisse auprès de compatriotes qui ont perdu le contact direct avec leur pays et dont le patriotisme peut être défaillant. Il a signalé l'activité du groupe d'études helvétiques de Strasbourg.

La séance de travail terminée, les délégués, accompagnés de leur épouse, se sont rendus au Consulat de Suisse pour un vin d'honneur.

A la fin de l'excellent repas servi au restaurant du Globe, M. Oberlé, Archiviste de la ville de Mulhouse, a présenté un intéressant exposé sur les relations de Mulhouse avec la confédération suisse. Par un temps idéal, doux et ensoleillé, les dames se sont promenées, dans la matinée, au jardin zoologique et tous les participants ont pu, en fin d'après-midi, visiter le Musée de l'Impression sur étoffes.

MARSEILLE

Communiqué

La Section de Marseille et du Sud-Est de la CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE a tenu, mercredi 5 avril, sa 46^e Assemblée générale, en présence de nombreuses personnalités marseillaises et étrangères, sous la présidence de M. Marcel Gehrig, Vice-président, remplaçant M. H. Stamm, Président, empêché pour raison de santé.

Le Rapport annuel du Comité a résumé les activités de la Section, tant sur le plan économique que culturel, et a rappelé les services que le Secrétariat de la Chambre peut rendre dans maints domaines (commercial, juridique, touristique, etc.).

Le rôle d'information de la Compagnie, grâce à ses publications, a été à nouveau mis en lumière.

Enfin, un bref examen de la situation du transit suisse par les ports méditerranéens a fait ressortir une certaine stagnation des tonnages traités en marchandises diverses, de l'ordre de 100 000 tonnes annuelles, alors que les chiffres concernant les produits pétroliers et leurs dérivés sont en constante augmentation (plus de 1 200 000 tonnes).

Le Président central, M. Jean-Louis Gillieron, a brossé un rapide tableau du commerce franco-suisse dont il ressort que les exportations françaises se sont élevées à 2 800 millions et les importations de Suisse à 1 400 millions. Par tête d'habitant, la Suisse est le plus grand consommateur de produits français, dont il absorbe quarante fois plus que l'Américain. D'autre part, la balance commerciale favorable à la France (1 400 millions) lui permet de couvrir son déficit, soit celui de l'ensemble des pays du Marché Commun, soit les 2/3 de son déficit avec les Etats-Unis.

M. Gillieron a également signalé que la progression des échanges franco-suisses a été depuis 1962 de la moitié moins rapide que les échanges franco-belges. Ceci démontre les conséquences pratiques de la discrimination tarifaire du Marché Commun avec la Suisse.

De plus, trois problèmes nous tiennent particulièrement à cœur : 1) La Convention de double-imposition devra faire l'objet d'un nouvel examen, car elle ne correspond ni à l'intérêt de la Suisse ni à celui de sa grande voisine, d'autant plus que la libération des changes par la France depuis 1967 place ce problème sous une autre lumière. 2) Liaison Marseille/Suisse et liaisons routières vu l'importance du marché suisse. 3) Liaison aérienne entre Lyon et Genève dont on déplore l'absence.

M. G. Olivier Robert-Tissot, Directeur général, a ensuite exposé les services pratiques que rend la Chambre de Commerce Suisse en France à ses adhérents, à savoir : Recouvrement de créances, petites et grandes, campagnes publicitaires en France et en Suisse, promotion de ventes et études de marchés.

La réunion se termina par un cocktail qui fut l'occasion d'un contact utile et agréable entre les membres de la Chambre et leurs invités.

PARIS

Camp itinérant 1967

Le Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la N.S.H., Alpenstrasse 26,

3000 Berne, annonce que le Camp itinérant 1967, réservé aux jeunes Suisses (filles et garçons), de 16 à 24 ans, se déroulera dans le canton du Tessin, du 23 juillet au 12 août 1967.

Après un court séjour dans un camp de base, les différents groupes se sépareront et excursionneront durant quinze jours. Ils parcourront le canton du Tessin sous la conduite d'un jeune Suisse de l'intérieur. Au cours de ce périple, chaque groupe passera

quelques jours de vraies vacances, soit au bord du lac de Lugano, soit au bord du Lac Majeur. Le camp se terminera par un bref séjour au lieu de départ.

Dernier délai d'inscription : 15 juin 1967.

Prix : 150 francs suisses (comportant logement, nourriture, frais de voyage éventuels pour parcours motorisés).

Les frais de voyage de France en Suisse ne sont pas compris dans le prix ci-dessus.

Attention :

- Le nombre des participants est limité. Les demandes d'inscription seront admises selon leur ordre d'arrivée.
- Une réduction peut être accordée si la demande est munie d'une attestation du Consulat compétent.
- Les formules d'inscription peuvent être demandées à : M. Willy Bossard, 166, avenue de Verdun, 92 - Issy-les-Moulineaux (642.9109).

LE CARNET DU MESSAGER

Décès

Le Comité de l'Association de l'Hôpital Suisse de Paris nous prie d'annoncer le décès, intervenu subitement le 12 avril 1967, de leur fidèle et dévouée secrétaire, M^{me} Adrien Maury.

Les obsèques de M^{me} Maury ont eu lieu le lundi 17 avril, en l'Eglise Saint-Vincent-de-Paul.

Au cours des très nombreuses années qu'elle a passées au service de l'Association de l'Hôpital Suisse de Paris, M^{me} Maury s'était attachée l'estime et l'amitié de tous. Elle apportait à l'exercice de ses fonctions un intérêt et une efficacité qui, bien que la maladie l'eût déjà marquée, ne se sont jamais démentis.

Il y a lieu de rendre ainsi hommage à cette collaboratrice qui était très attachée à la réalisation de notre projet et qui disparaît au moment même où sa concrétisation est imminente.

A. GEISER.

ALEX CART,
PRESIDENT DE L'AMICALE DES INTERNES
EN SUISSE, N'EST PLUS

Soudainement, le 2 mars dernier, nous apprenions le décès de notre grand ami Alex Cart.

Nombreux sont les Suisses de Paris qui ont conservé du Président des Internés en Suisse le meilleur des souvenirs. De 1947, année où il devint Président de l'A.P.G.I.S. jusqu'en 1958 où il quitta Paris, nous avons la joie de le rencontrer à toutes les manifestations de la Colonie et des Sociétés Suisses de Paris. Il ne ménagea ni ses peines ni ses efforts pour développer toujours plus l'amitié Franco-Suisse et surtout pour manifester en chaque

occasion les sentiments de reconnaissance des anciens internés qu'il groupait dans son Amicale.

Qui ne se souvient des grandes manifestations qu'il avait le don d'organiser : et, tout d'abord, l'érection et l'inoubliable inauguration du monument de la reconnaissance à Bremoncourt-Saint-Ursanne, en 1951 ; puis les fêtes somptueuses à Lutétia ; au Cercle militaire, les soirées théâtrales, enfin tout ce qui lui donnait l'occasion de renouveler sa gratitude aux amis helvétiques.

Très érudit, surtout en histoire, écrivain distingué, il fut un des créateurs de « PRISONS sans BARREAUX », le journal des Internés où il conta si souvent les souvenirs de son internement.

Il fut inhumé le 7 mars 1967, à MIGE (Yonne), dans le caveau de famille. L'église du village était trop petite pour contenir la foule de ses camarades, de ses amis, des anciens combattants de la fondation André Maginot qu'il dirigeait depuis six ans.

M. Tapernoux, Président et Madame représentaient le Cercle Suisse Romand et la Colonie Suisse de Paris. M. Lorenz, Président de l'Amicale de l'Yonne était également présent.

De nombreux Présidents des Sociétés suisses avaient adressé à la famille et à nos amis ex-internés, leurs condoléances et leurs sentiments de profonde sympathie.

C'est un ami sincère et fidèle que nous perdons, aussi nous conserverons pieusement le souvenir d'Alex Cart, Président de l'A.P.G.I.S. que nous avons fini par considérer comme un de nos compatriotes.

Nous apprenons avec regret le décès de notre compatriote François-E. Martin, fidèle ami de notre Déjeuner suisse, survenu le dimanche 21 mai.